

Tarifs 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE POUR L'ENLEVEMENT ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES DE LA VALLEE
DU LOING
DU 6 DÉCEMBRE 2022

Date de convocation : 30 novembre 2022

Date d'affichage : 30 novembre 2022

Nombre de délégués en exercice : 58

Présents : 31

Pouvoirs : 3

Votants : 34

L'an deux mille vingt deux, le 6 décembre à dix-neuf heures, Le comité syndical du Syndicat Mixte pour l'Enlèvement et le Traitement des Ordures Ménagères de la Vallée du Loing, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Madame Valérie LACROUTE.

Étaient présents :

Communauté de Communes du Pays de Nemours :

FROT Dimitri	Bagneaux-sur-Loing
BILLARD Vincent	Bougligny
BRY Cyril	Darvault
JEULIN Fabrice	Darvault
HELIOT-GUINDRE Marie-Hélène	Fay-lès-Nemours
BRUN Gérard	Fay-lès-Nemours
LACROUTE Valérie	Nemours
COZIC Bernard	Nemours
DARVILLE Éric	Ormesson
BEAUJOIS Éric	Ormesson

Communauté de Communes Gâtinais Val de Loing :

GARNIER Patrice	Aufferville
RIBOULET-OWCA Ursula	Bransles
SEJOURNE Mathieu (S)	Chaintreaux
RODRIGUEZ Alain	Château-Landon
GANDRILLE Yves	Chenou
LAURENT Nathalie	Egreville
THILLOU Guy	La Madeleine-sur-Loing
GARLAND Maurice	Maisoncelles-en-Gâtinais
BAILAY Max-André	Maisoncelles-en-Gâtinais
RENAUD Michel	Mondreville
GENEVIÈVE Gérard	Poligny
GUERPILLON Evelyne	Poligny
BAUDON Marie-Laure	Souppes-sur-Loing
MONOD Pierre	Souppes-sur-Loing

Communauté de Communes Moret Seine et Loing :

ROBIN Xavier	Nanteau-sur-Lunain
MORRETTI Marie (S)	Nonville
COCHIN Michel	Paley
BAYET Patrick	Paley
BOUVARD Léone	Remauville
AUBOURG Dominique	Treuzy-Levelay
CANAULT Henry	Treuzy-Levelay

Étaient absents ou excusés :

Communauté de Communes du Pays de Nemours :

JAMET Claude	Bagneaux-sur-Loing
CARPENTIER Franck	Chevrainvilliers
LEPAGE Danièle	Chevrainvilliers
CORNAIRE Thomas	Grez-sur-Loing
JOLY Aude	Grez-sur-Loing
AUGÉ Gilles	Guercheville
FALCO Rosa Anna	Guercheville
GIBOUTET David	Moncourt-Fromonville
MORLAT Alain	Moncourt-Fromonville
DUMAY Jean Claude	Saint-Pierre-lès-Nemours
OULOUCHE Azouz	Saint-Pierre-lès-Nemours
LEPAISANT Laëtitia	Villiers-sous-Grez
LOIR Yves	Villiers-sous-Grez

Communauté de Communes Gâtinais Val de Loing :

BONNICHON Christian	Aufferville
LIONNET Rose-Marie	Bougligny
BAUWENS Michel	Bransles
SIMONNOT Claudie	Chaintreaux
LUCY Alice	Chaintreaux
STITI Sylvie	Château-Landon
HOARAU Pascal	Chenou
POMMIER Pascal	Egreville
LELLOUCHE Steeve	La Madeleine-sur-Loing
GONCALVES Sabine	Mondreville

Communauté de Communes Moret Seine et Loing :

FROT Frédéric	Remauville
EGELS Aurore	La Genevraye
CHAVENTRÉ Cyril	La Genevraye
DECMANN Fabrice	Nanteau-sur-Lunain
STIER Loïc	Nonville
BELLIOT Jean-Claude	Nonville

Assistaient également au comité :

Mesdames Sabine MAURY et Clothilde DE AZEVEDO et Monsieur Frédéric MARTIN du SMETOM.

Ont donné pouvoir :

Monsieur BONNICHON (T) à Monsieur GARNIER (T)
Madame LEPAGE (T) à Monsieur COZIC (T)
Monsieur LOIR (T) à Monsieur ROBIN (T)

Secrétaire de séance : Madame Marie-Laure BAUDON

Tarifs 2023

Vu la délibération 2019-25 du 9 octobre 2019,

Vu la délibération 2021-04 du 24 mars 2021,

Vu la délibération 2022-08 du 4 février 2022,

La Présidente rappelle que par délibération N°2019-25 en date du 9 octobre 2019, le Comité syndical a arrêté le prix de vente des composteurs et des accessoires. Il convient de délibérer chaque année sur ces tarifs, il est proposé les tarifs suivants pour 2023 :

- Modèle bois individuel de 150 litres	48,00 € TTC
- Modèle bois individuel de 400 litres	66,00 € TTC
- Modèle bois individuel de 600 litres	72,00 € TTC
- Modèle bois individuel de 800 litres	78,00 € TTC
- Modèle bois collectif de 600 litres	72,48 € TTC
- Modèle bois collectif de 800 litres	83,87 € TTC
- Modèle bois collectif de 1 000 litres	91,62 € TTC
- Bac structurant collectif 600 litres	60,89 € TTC
- Bac structurant collectif 800 litres	72,92 € TTC
- Bac structurant collectif 1 000 litres	77,44 € TTC
- Lombricomposteur	20,00 € TTC

Les prix des accessoires sont les suivants :

- Bio seaux 10 litres	6,00 € TTC
- Brass compost	35,00 € TTC
- Guide de compostage	Offert

Les Pass Déchets (carte d'accès des déchèteries) sont délivrés gratuitement à chaque usager qui en fait la demande. Il est prévu dans le règlement intérieur des déchèteries que la perte du Pass Déchets est facturée à l'usager 6 € TTC. Il est proposé au Comité de reconduire le tarif actuel pour le Pass Déchets.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité syndical,

APPROUVE les tarifs des composteurs, lombricomposteurs et de leurs accessoires, ainsi que le prix du Pass déchets.

Pour extrait conforme

S.M.E.T.O.M. de la Vallée du Loing
Z.A du Port, 13 rue des Étangs
77140 Saint-Pierre-Lès-Nemours

Fait à Saint-Pierre-lès-Nemours,
Le 6 décembre 2022

La Présidente
SMETOM de la Vallée du Loing


Valérie LACROUTE

Certifié exécutoire par la Présidente